

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(99)/ST/45  
1<sup>er</sup> décembre 1999

(99-5265)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE  
Troisième session  
Seattle, 30 novembre - 3 décembre 1999

Original: anglais

## AFRIQUE DU SUD

### Déclaration de M. Alec Erwin Ministre du commerce et de l'industrie

C'est un moment de plénitude, pour nous, peuples de l'Afrique australe, que celui où je prends la parole après le Ministre tanzanien, M. Simba. Je ne souhaite rien ajouter à ce qu'il a dit de nos positions communes sur les questions qui font l'objet de nos débats ici, à Seattle. En tant que Membre de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), nous avons demandé au Président du Comité des Ministres du commerce de présenter nos vues. Cela témoigne de la coopération et de l'intégration économiques qui ne cessent de progresser en Afrique.

Je voudrais parler de deux autres questions qui ne concernent pas l'Afrique du Sud seule, mais sont, à mon avis, d'une importance extrême pour le succès de notre réunion, ici, à Seattle.

En tant que représentants élus de nos peuples, au service de l'ensemble des citoyens, il est toujours utile de nous rappeler certaines choses élémentaires, afin de conserver le sens des proportions.

Notre tâche est de faciliter l'avènement d'un monde meilleur pour notre population. L'un des moteurs les plus puissants qui puissent influencer sur la poursuite de cet objectif, pour le meilleur ou pour le pire, est l'économie mondiale, en particulier le système commercial mondial.

Ce système a commencé à prendre un caractère de plus en plus global au milieu du siècle dernier, et à générer des avantages inégalement répartis: inégalement répartis entre pays, mais aussi à l'intérieur d'un même pays. Pour dire les choses sans ménagement, le système commercial mondial a connu son expansion la plus rapide au sein des empires. Aujourd'hui, des forces nouvelles et tout aussi puissantes sont à l'œuvre dans le processus de mondialisation. À mesure que les technologies fondées sur le savoir font sentir leur influence sur le monde, la mondialisation prend de nouvelles dimensions - elle entraîne de nouvelles possibilités et fait peser de nouvelles menaces.

Lorsque nous avons abordé le Cycle d'Uruguay, les pays en développement n'ont vu dans ces négociations que "davantage de la même chose", et n'ont pas suffisamment conjugué leurs efforts pour assurer que les règles ne penchent pas dans le sens des intérêts des pays industriels avancés. Seuls quelques-uns parmi nous ont compris que l'adoption d'un système fondé sur des règles était, en fait, la plate-forme sur laquelle nous pourrions construire un système commercial plus juste et plus équitable.

Alors qu'approche l'heure du lancement d'un nouveau cycle, chacun comprend très bien l'importance d'un système fondé sur des règles. L'objectif doit donc être de redresser le déséquilibre des résultats de Marrakech. Cela n'est possible que dans un cycle de négociations largement ouvert.

Je suis l'un des nombreux orateurs - environ 130 - qui prendront la parole au cours des deux prochains jours. Chacun de nous voudra exprimer les préoccupations, vues et aspirations de son pays. Toutefois, il ne fait pas de doute que ce n'est pas là un processus très constructif.

Ce problème donne une idée des défis associés à un système commercial fondé sur des règles. Le fait même que nous débattions de règles sur lesquelles on peut agir dans les échanges signifie que tous les pays ont un intérêt très réel à participer aux délibérations. Toutefois, la complexité même des règles signifie qu'il est impossible de négocier de façon efficace si chacun des États Membres intervient à tous les coups sur chaque question.

Comment réduire la tension entre le souci d'exhaustivité et la mise en œuvre de processus efficaces pour aborder les détails? C'est là une véritable question, et qui exige une réflexion approfondie.

Cette question vient à être obscurcie par la réaction incohérente des États-Unis à leurs propres pressions internes. Le droit de protester est, à notre avis, sacro-saint. Toutefois, ce droit n'aurait pas dû pouvoir s'exercer au mépris de nos propres processus démocratiques.

Aucun de nous ne voit très bien quel est le sens de cette opération si mal gérée. Visait-elle à nous donner quelque idée des pressions auxquelles les États-Unis et, dans une moindre mesure, l'Union européenne doivent faire face? Si tel était le cas, elle nous a convaincus d'une chose, c'est que nous ne devrions pas permettre que le fonctionnement de l'OMC en soit l'otage. Il appartient aux États-Unis de se doter des moyens permettant à cette multiplicité d'intérêts de s'exprimer, mais on ne saurait permettre à ces intérêts de prendre l'OMC en otage.

La délégation sud-africaine comprend des représentants du monde des affaires, du monde du travail, des organisations communautaires et du gouvernement. Nous avons travaillé ensemble pendant des mois pour essayer de tenir compte des vues et perspectives des différents groupes. En tant que représentants démocratiquement élus des citoyens, ce sont les membres du gouvernement qui, en fin de compte, doivent énoncer une position et rendre compte au Parlement.

Étant une nouvelle démocratie, l'Afrique du Sud a une conscience aiguë de la nécessité de faire participer tous les différents groupes d'intérêt aux complexités du commerce extérieur et de la réforme de ce commerce. Nous ne sommes pas parvenus à un accord sur toutes les questions, mais nous comprenons beaucoup mieux ce qui est en jeu dans ce processus complexe. On ne pourrait pas en dire autant de ceux qui manifestent à l'extérieur depuis quelques jours. Il est clair que les États-Unis ont beaucoup à faire dans le domaine d'une éducation élémentaire, et ils ne devraient pas demander à l'OMC de le faire pour eux.

La participation de la société civile est une question d'importance pour chacun d'entre nous, dans un contexte intérieur. L'OMC n'est pas seule à s'en préoccuper. La difficulté – savoir comment faire participer au mieux la société civile – n'est pas nouvelle. Lorsque nous aurons trouvé les meilleurs moyens d'incorporer les diverses préoccupations de la société civile dans nos propres processus intérieurs, nous aurons aussi trouvé les moyens d'incorporer ces préoccupations dans les activités de l'OMC. C'est seulement ainsi que nous assurerons la transparence de l'OMC.

---